Document generated on 10/12/2024 5:11 a.m.

Minorités linguistiques et société
Linguistic Minorities and Society

L'immigration francophone en Acadie : langue, nation et minorité

Isabelle Violette

Number 4, 2014

Le français en milieu minoritaire : défis et enjeux. La situation du français en Acadie du Nouveau-Brunswick
French in a Minority Milieu: Obstacles and Challenges. The Situation of the French Language in the Acadie of New Brunswick

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1024695ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1024695ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities

ISSN

1927-8632 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Violette, I. (2014). L'immigration francophone en Acadie : langue, nation et minorité. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (4), 126–153. https://doi.org/10.7202/1024695ar

Article abstract

This paper highlights the tensions that stem from the language-nationalism link in Acadian New Brunswick with regards to immigration policies and to the integration of francophone immigrants. It shows that the Acadian activist associations legitimize immigration through a modernist ideology of the nation that makes French language the main collective marker of identity. However, through the accounts of francophone immigrants, I identify two contradictions with respect to this linguistic nationalism: first, sharing a language does not necessarily imply a strong involvement in the "cause" of the minority; second, to be included as an Acadian, elements of legitimacy and solidarity other than language come into play.

Tous droits réservés © Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities, 2014

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Minorités linguistiques et société
Linguistic Minorities and Society
Numéro 4 Number 4 2014

L'immigration francophone en Acadie[1] : langue, nation et minorité

Isabelle Violette
Université de Moncton

Résumé

Cet article fait ressortir les tensions qui découlent des liens entre langue et nationalisme en regard des politiques d'immigration et des parcours migratoires francophones en Acadie du Nouveau-Brunswick. Il est montré que le milieu associatif militant légitime l'immigration en puisant dans une idéologie modernisante de la nation qui fait du français le marqueur collectif central. À partir de récits d'immigrants francophones, je relève toutefois deux contradictions sous-jacentes à ce nationalisme linguistique : d'une part, le partage d'une même langue ne suppose pas nécessairement un engagement envers la « cause » linguistique ; d'autre part, des éléments de légitimité et de solidarité autres que la langue ont aussi une influence en matière d'inclusion dans l'acadianité.

Abstract

This paper highlights the tensions that stem from the language-nationalism link in Acadian New Brunswick with regards to immigration policies and to the integration of francophone immigrants. It shows that the Acadian activist associations legitimize immigration through a modernist ideology of the nation that makes French language the main collective marker of identity. However, through the accounts of francophone immigrants, I identify two contradictions with respect to this linguistic nationalism: first, sharing a language does not necessarily imply a strong involvement in the "cause" of the minority; second, to be included as an Acadian, elements of legitimacy and solidarity other than language come into play.

1. Le propos de cet article se restreint à l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Certains éléments de la discussion peuvent toutefois également se transposer aux communautés acadiennes des autres provinces de l'Atlantique. De plus, certains aspects de la question concernent l'ensemble de la francophonie canadienne minoritaire.

Je sens que l'Acadie a besoin de se doter de capacités d'accueil de ces personnes-là, des francophiles, des immigrants, des étudiants en immersion, aussi.

Tu sais, c'est des jeunes, ou des adultes, c'est des personnes qui sont en train d'apprendre la langue ou qui essayent de s'intégrer au tissu acadien et moi il n'y a rien qui me piss off plus qu'une tête blanche acadienne qui est comme « je suis un LeBlanc et je suis un vrai Acadien parce que je suis catholique et que je mange de la poutine ».

L'Acadie c'est plus about ça.

– Jonathan, Moncton, 2007

La langue française est au centre des débats sociaux et des revendications politiques en Acadie. De fait, les discours sur la langue sont à inscrire dans des luttes qui renseignent plus largement sur les conceptions dominantes entretenues à l'égard de la communauté, de la culture, de la nation et du territoire, et plus précisément sur ce qui compte comme légitime, authentique et désirable dans ces cadres. Selon Blommaert et Verschueren (1998), la langue n'est toujours qu'une composante d'un amalgame de traits identitaires (feature cluster) parmi lesquels la généalogie, la culture, la religion[2]. Il serait donc rapide de conclure que parler français suffit à faire d'un locuteur un « Acadien » ou même un « francophone » légitime au 21e siècle. Plusieurs chercheurs ont d'ailleurs démontré les fondements ethno-nationaux de ces catégories (Heller, 2011a ; Gallant, 2007a ; Thériault, 2007). Cet article se propose d'analyser les liens complexes entre langue et nationalisme en regard de la transformation de la minorité acadienne du Nouveau-Brunswick en « société d'accueil » pour des immigrants de langue française. L'extrait mis en exergue, que l'on doit à un jeune militant acadien de Moncton, laisse voir des tensions entourant la définition de l'acadianité envisagée dans une rupture avec le passé (« l'Acadie, c'est plus *about* ça ») et touchant justement au rôle de la langue française comme voie d'intégration pour celles et ceux qui en sont traditionnellement exclus (francophiles, immigrants, jeunes anglophones bilingues) par rapport à d'autres critères jugés plus exclusifs et tournés en dérision par l'interviewé (patronyme, religion, mets populaire). Dans cet article, je serai amenée à montrer comment et pourquoi l'immigration francophone en Acadie fait ressortir les contradictions entourant le rôle du français à titre de marqueur identitaire central et comme voie vers un nationalisme inclusif. En premier lieu, je me pencherai sur les discours associatifs et militants qui légitiment l'immigration en milieu francophone minoritaire en puisant dans une idéologie modernisante de la nation.

2. « Yet, language is only one identity marker among others. Descent, history, culture, religion, and language are treated as a feature cluster. Their identificational function implies separability, a natural discontinuity in the real world. These discontinuities are "nations" or "peoples" – that is, natural groups, the folk perception of which conceptualizes them in much the same way as species in the animal kingdom. If feathers are predictive of beaks, eggs, and an ability to fly, so is a specific language predictive of a distinct history and culture » (Blommaert et Verschueren, 1998 : 192).

En deuxième lieu, j'explorerai le rapport aux langues officielles, à la francophonie et à l'acadianité qu'entretiennent des immigrants[3] établis en Acadie afin de souligner les limites de l'inclusion identitaire sur une base linguistique. Mais tout d'abord, quelques mots sur mon approche et mon terrain de recherche s'imposent.

Approche, méthode et terrain

L'approche idéologique

L'approche adoptée s'inscrit dans le courant d'analyse des idéologies linguistiques tel que développé depuis une quinzaine d'années au sein de l'anthropologie linguistique américaine (Jaffe, 2008 ; Kroskrity, 2006 ; Irvine et Gal, 2000 ; Woolard et Schieffelin, 1994), qui consiste à considérer les discours sur la langue comme un terrain de luttes et d'inégalités sociales. Suivant une perspective sociolinguistique critique, les idéologies linguistiques sont comprises ici comme des modèles dominants de pensée, inscrites dans des discours de pouvoir et d'autorité qui, d'une part, naturalisent-normalisent et, d'autre part, problématisent-stigmatisent des langues et des pratiques linguistiques en fonction de catégories sociales. Le lien postulé essentiel entre langue, culture et identité fait particulièrement l'objet de convictions fortement ancrées qui renseignent plus précisément sur les idéologies dominantes de la nation et de la communauté. Dans cette optique, je me suis également nourrie d'auteurs qui examinent plus avant le rôle de la langue dans la construction des idéologies nationalistes et aux conséquences de celles-ci sur les procédés identitaires des migrants et des minorités linguistiques, notamment en matière d'exclusion, de marginalisation et de résistance (Heller, 2011a et 2011b ; May, 2008 ; Moyer et Rojo, 2007 ; Blackledge, 2000 ; Jaffe, 1999 ; Blommaert et Verschueren, 1998). L'association idéologique entre monolinguisme d'État et unité politico-nationale a largement contribué à générer une perception négative du plurilinguisme et à le considérer, tant sur le plan institutionnel qu'individuel, comme une menace à la préservation de la nation. En revanche, le paradigme de l'État-nation unitaire, territorial et homogène participe également des stratégies de légitimation et d'accession au pouvoir mises en œuvre par les groupes minoritaires à l'intérieur d'États déjà constitués (Heller, 2011a ; Heller et Labrie, 2003). La question même de l'immigration qui nous intéresse ici est directement liée à ce paradigme moderne[4] en ce qu'elle fait appel aux notions de territoire, de frontières, d'accès et de droits de séjour et au pouvoir d'un État de contrôler les mouvements de population au nom des intérêts de la nation (au rang desquels son « unité ») (Brubaker, 2010). Ainsi semble-t-il opportun de rappeler que l'immigration *fait question*

3. Il est entendu par « immigrant » toute personne qui n'est pas née au Canada, et ce, peu importe son statut de citoyenneté au moment de l'entretien.

4. La figure du « migrant » émergerait à l'ère moderne en lien avec le processus de contrôle par l'État des populations et de leurs mouvements, l'établissement de données sociologiques par le biais de recensements et une politisation formelle des appartenances (Appadurai, 2001 ; Heller, 2011a ; Irvine et Gal, 2000).

au sein des minorités linguistiques sans État. Ces dernières se voient en effet confrontées à des impossibilités à la fois idéologiques, politiques et épistémologiques de champ d'action et d'autonomie en la matière. Cela s'explique notamment par l'hésitation épistémologique et identitaire ressentie à l'égard de leur statut de *société*[5] : les minorités sont renvoyées dans le champ représentationnel du communautaire et du particulier[6], ce qui mine leur capacité légitime d'intégration et d'inclusion de l'Autre. Y contribue également la double logique de défense et de protection dans laquelle ces groupes s'inscrivent afin de maintenir une distinction par rapport à la nation dominante. Plus une minorité réussit à se « comporter » comme un État-nation et à se faire reconnaître comme société distincte, plus on y constate l'émergence d'une réflexion politique et théorique *autoréférentielle* sur l'immigration (ex. : du Québec et de la Catalogne). Les communautés francophones minoritaires hors Québec, dépourvues d'un appareil étatique et d'un territoire politique clairement délimité, commencent tout juste et non sans difficulté à se concevoir respectivement en tant qu'espace socio-intégrateur « autonome[7] » pour des « non-natifs », bien que se référant également et depuis aussi longtemps que le Québec à un discours sur la nation. L'émergence d'un corps de connaissances scientifiques sur l'immigration en milieu francophone minoritaire n'est par ailleurs pas étrangère à cette nouvelle représentation collective à titre de terre d'accueil, ce qui souligne le lien entre la production du savoir en sciences humaines et sociales et les conditions d'existence et de reproduction du groupe[8]. Ainsi, depuis le début des années 2000, on retrouve des travaux portant, d'une part, sur les stratégies de gouvernance et sur les modalités d'accueil et d'intégration des minorités francophones et, d'autre part, sur les processus de minoration et de marginalisation qui reproduisent des rapports de pouvoir en regard de la diversité constituante de ces espaces francophones (Belkhodja, 2011, 2008 et 2005 ; Gallant, 2010-2011, 2010, 2007a et 2007b ; Farmer, 2008 ; Farmer, Kabeya, Labrie et Wilson, 2003 ; Madibbo, 2012 et 2006 ; Quell, 2000 ; Violette et Traisnel, 2011 ; Canada. Citoyenneté et Immigration Canada *Cahier de la recherche actuelle sur l'immigration francophone au Canada*, 2010). Les idéologies de la nation et de la langue sont historiquement et socialement situées et, ce faisant, tendent à faire l'objet de résistance et de contestation en fonction de transformations politiques, socioéconomiques et démographiques. On se doute bien que la question de l'immigration fait ressortir avec plus d'acuité la difficulté qui est

5. Pour une discussion sur le rapport entre État-nation, société et sociologie, voir Thériault (1994) et Ali-Khodja (2003).
6. Il n'est sans doute pas anodin de noter que l'expression « communauté d'accueil » caractérise davantage les minorités francophones hors Québec, reproduisant la dichotomie société/communauté qui elle-même se fonde sur une hiérarchie des formes d'organisation sociopolitique. Voir Cardinal et Dobbon (2003) pour une analyse des implications politiques du discours communautariste sur les francophones hors Québec.
7. Qui fait référence à lui-même dans ces formes de désignation et de gouvernance.
8. En raison des limites de longueur imparties à ce texte, il m'est impossible de traiter pleinement et à leur juste valeur l'ensemble des liens entre nationalisme étatique, recherche en sciences humaines et sociales et minorités linguistiques. En plus des références susmentionnées, le lecteur se référera à Ali-Khodja (2007) et à Ali-Khodja et Boudreau (2009) pour une réflexion approfondie autour de la construction du savoir en milieu minoritaire.

celle de définir de manière claire et homogène le nationalisme acadien et ses critères de distinction, débats identitaires du reste déjà présents chez les artistes et les intellectuels depuis plusieurs années (voir les analyses d'Ali-Khodja et Johnson, 1994 ; et de Gauvin, 2004). Le terrain de l'immigration offre donc une occasion nouvelle d'examiner les tensions et les contestations idéologiques eu égard au lien entre langue et nationalisme.

Terrain et données de recherche

Tout en tenant compte des politiques, des structures et des discours qui touchent à l'ensemble de la francophonie minoritaire canadienne, mon terrain de recherche s'est principalement concentré dans la ville officiellement bilingue de Moncton, dans le sud-est du Nouveau-Brunswick. Ce centre urbain présente tout d'abord un intérêt du fait qu'il attire un grand nombre de (im)migrants francophones qui viennent y chercher un emploi, poursuivre des études ou retrouver des membres de leur famille (Wade et Belkhodja, 2012 ; Belkhodja et Wade, 2010 ; Forgues, Beaudin, Guignard Noël et Boudreau, 2009). La population de langue française y est donc considérablement diversifiée[9]. Moncton participe également de la construction d'une acadianité qui se veut urbaine, moderne et cosmopolite et constitue donc un lieu de reproduction, certes, mais également de résistance et de ré-imagination de la nation et de ce qui compte comme du « français ». On y retrouve par ailleurs des pratiques de français très hétérogènes, dont certaines sont marquées par le mélange à l'anglais et qui font l'objet de débats récurrents ainsi que de productions artistiques revendicatrices de la différence linguistique (Boudreau, 2009 et à paraître). La région de Moncton est également caractérisée par des rapports historiques ambivalents entre les communautés francophone et anglophone, pour lesquelles la langue agit comme facteur de distinction intergroupe, et donc de rapports de pouvoir (LeBlanc, 2008 ; Bujold, 2007 ; Dubois, 2003).

Afin d'agencer les pratiques individuelles et institutionnelles aux structures et processus sociaux, les données ont été constituées à partir de divers contextes et de modalités d'enquête : observation ethnographique au sein d'un centre d'accueil pour immigrants de Moncton ainsi que participation à des activités publiques et événements politiques sur l'immigration francophone ; entretiens avec des leaders acadiens, des intervenants communautaires et des immigrants ; recueil de publications gouvernementales et associatives ainsi que de productions médiatiques diverses. Aux fins de cet article, je me suis concentrée sur les discours

9. En guise d'illustration, l'Université de Moncton compte plus de 16 % d'étudiants internationaux en provenance de plus de 40 pays : son campus de Moncton compte à lui seul plus de 600 étudiants étrangers. Selon Statistique Canada, la région métropolitaine de Moncton a connu une importante croissance de sa population immigrante entre 2006 et 2011, qui est passée de 200 à plus de 700 nouveaux arrivants sur une base annuelle. Alors que dans les années 1990, la majorité des immigrants provenait de l'Europe occidentale et des États-Unis, les immigrants récents sont surtout originaires de l'Afrique et de l'Asie. Parmi les immigrants résidant dans la région de Moncton, 13 % sont de langue maternelle française et 37 % ont des compétences en français. Voir Sommet sur l'immigration du Grand Moncton (2013).

tirés, d'une part, de documents institutionnels et, d'autre part, de récits d'immigrants, de manière à confronter leurs positionnements sur la langue, l'identité et la nation. Les documents examinés relèvent du milieu associatif – organismes porte-parole et militants de la francophonie canadienne – et forment un « espace discursif » (Heller, 2002), soit un ensemble de discours dominants qui circulent au sein d'institutions sociales et politiques clés dans le but de légitimer les efforts fournis pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones minoritaires. Ces productions discursives, tirées de rapports, d'études, de commissions et de sites Internet, sont donc marquées par une forte cohérence de contenus et d'arguments et présentent une part importante d'intertextualité. En ce qui a trait à leur traitement, j'ai accordé une attention particulière aux cadres de référence tenus pour acquis, à savoir ce qui est implicite et/ou statué sans explicitation, puisqu'il s'agit d'indicateurs de positionnements idéologiques collectivement partagés sur la langue et la communauté (Blommaert et Verschueren, 1998 : 191).

Les 20 immigrants interviewés entre 2006 et 2009 présentent des parcours très variés autant par les motivations à émigrer (études, travail, exil forcé, goût de l'aventure) que par le lieu d'origine (ex. : Algérie, Belgique, Burkina Faso, France, Guinée, Mali, Maroc, République démocratique du Congo, Vietnam). Or, ils ont tous (sauf deux exceptions) le français comme première langue officielle canadienne. Leur durée d'établissement à Moncton est en moyenne de 10 ans bien que le spectre soit très large, allant de moins de deux ans (un cas) à plus de 30 ans (un cas). Par ailleurs, plusieurs parcours sont marqués par des expériences de mobilité multiple : 10 interviewés ont résidé ailleurs au Canada (principalement au Québec) avant de s'établir au Nouveau-Brunswick et cinq envisageaient au moment de l'entretien de repartir ailleurs à plus ou moins long terme. De plus, il est important de souligner que le statut socioéconomique de l'ensemble des interviewés est élevé : ils ont tous poursuivi des études postsecondaires (quatre sont détenteurs d'un doctorat) et ils occupent tous un emploi spécialisé. Ce profil résulte de la politique sélective de l'État canadien en matière d'immigration, qui privilégie des candidats au capital humain élevé : des travailleurs éduqués et qualifiés, des entrepreneurs et des étudiants étrangers (Belkhodja, 2011). Les entretiens, d'une durée d'une à deux heures, ont porté plus largement sur les parcours migratoires et d'intégration des immigrants au sein de la société d'accueil minoritaire. Ils ont permis de recueillir leurs représentations et leurs prises de position sur le bilinguisme, les contacts de langues, l'acadianité, la minoration linguistique ainsi que sur leurs choix et pratiques linguistiques en milieu d'accueil. Dans le cadre de cet article, les récits d'immigrants sont traités de façon à examiner dans quelle mesure les discours idéologiques sur la langue et la nation sont intériorisés/reproduits ou contestés/réinventés en fonction des intérêts individuels, des ressources matérielles et symboliques détenues ainsi que des expériences vécues et des relations sociales entretenues.

Immigration en milieu francophone minoritaire : discours légitimants et idéologie nationale modernisante

Légitimation des efforts politiques et communautaires en faveur de l'immigration francophone

S'il y a depuis longtemps des immigrants parlant français au Canada, ce n'est que récemment que l'on assiste à une politisation de ces flux migratoires en fonction du critère linguistique du « français en partage ». Depuis les années 2000, dans l'ensemble du Canada, les communautés francophones en situation minoritaire deviennent progressivement des actrices privilégiées en matière d'immigration et prennent ainsi part aux processus de recrutement, de sélection, d'accueil et d'établissement des nouveaux arrivants (Farmer, 2008). L'institutionnalisation de l'immigration francophone se constate par la mise en place de programmes d'appui gouvernementaux et de structures en réseau voués à favoriser l'immigration en milieu francophone minoritaire. En guise d'exemple, le Nouveau-Brunswick a récemment mis sur pied son propre « Réseau d'immigration francophone » (RIFNB) qui agit comme outil de rassemblement et de concertation entre divers acteurs institutionnels dans le but de faciliter la promotion, le recrutement, l'accueil, l'intégration et la régionalisation de l'immigration francophone au sein de la province[10]. Une Semaine de l'immigration francophone en Atlantique a été lancée du 5 au 9 novembre 2012 et « vise à sensibiliser les citoyen(ne)s aux bienfaits de l'immigration francophone dans les régions et mettre en valeur la contribution des nouveaux arrivants d'expression française au marché de l'emploi, au développement économique, et sur le plan social, culturel et linguistique » (Société Nationale de l'Acadie, 2012). De plus, la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick[11] (SANB) compte désormais au sein de son équipe un poste de coordination provinciale de l'immigration francophone[12] ainsi qu'un « représentant de la communauté ethnoculturelle et des nouveaux arrivants[13] » à son conseil d'administration. Dans le milieu associatif, il se déploie un

10. Ce réseau regroupe entre autres des représentants des gouvernements fédéral et provincial, du conseil économique provincial, du milieu associatif acadien, des centres d'accueil et d'établissement pour immigrants, des districts scolaires et des établissements d'enseignement postsecondaire francophones. Il s'insère dans une coordination pan-nationale qui est dirigée par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) et qui regroupe au total 13 réseaux provinciaux et territoriaux du même genre. En ligne : http://www.immigrationfrancophone.ca/fr/Reseaux-En-Immigration-Francophone_11 (consulté le 29 octobre 2012).

11. « La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB) est la structure de représentation politique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Elle est vouée à la défense et à la promotion des droits et des intérêts de la communauté acadienne de la province » (SANB, 2012a).

12. Poste subventionné par Citoyenneté et Immigration Canada et la Division de la croissance démographique du Nouveau-Brunswick.

13. Il est pertinent de mentionner que cette désignation varie : elle apparaît plutôt comme « représentant de la communauté néo-acadienne » sur le site Internet de la SANB ainsi que dans certaines coupures de presse de *L'Acadie Nouvelle* (ex. : « SANB : citoyens et organismes se concertent », 28 octobre 2008), mais comme « représentant de la communauté ethnoculturelle et des nouveaux arrivants » dans des publications officielles telles que les *Actes du colloque atlantique sur l'immigration francophone* publiés par la Société Nationale de l'Acadie, février 2009. Cette double dénomination souligne à mon sens une hésitation quant aux modalités d'inclusion symbolique des immigrants dans l'acadianité.

fort consensus discursif autour des avantages et du bien-fondé pour la société acadienne de miser sur l'immigration : « L'immigration francophone… une force pour l'Acadie » peut-on lire en titre d'un cahier spécial publié à cet effet par la SANB en mars 2012 et distribué par l'entremise d'une édition du quotidien *L'Acadie Nouvelle*. Pourtant, il y a 15 ans, il paraissait pour le moins inusité de discuter d'immigration en Acadie du Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire d'inscrire les enjeux d'accueil et d'intégration d'une population francophone étrangère dans un discours acadien militant et associatif. Les politologues Gallant et Belkhodja, parmi les premiers chercheurs à commenter la situation acadienne eu égard à l'immigration, ont décrit les associations acadiennes comme étant :

> [U]n peu plus frileuses [que les organismes porte-parole des autres communautés francophones] devant le principe de reconstruction de l'identité francophone [autour de la pluralité et la diversité]. Ces associations inscrivent leurs revendications dans le discours de la dualité, qui leur a permis de consolider leurs communautés francophones minoritaires. Le défi sera de taille car il s'agit d'opérer un changement au niveau des mentalités, qui consiste à faire de la diversité un enjeu tout aussi important que celui de la dualité linguistique. (Gallant et Belkhodja, 2005 : 38)

Ainsi, comment expliquer un tel revirement de positionnement ? En fait, il résulte de la mise en œuvre d'une série de mesures politiques, de changements législatifs et de repositionnements des organismes francophones à l'échelle du Canada qui débutent dès la fin des années 1980 et qui inscrivent progressivement l'immigration dans le paradigme vitalitaire des communautés francophones minoritaires[14]. Pour le milieu associatif acadien, l'immigration devient en effet un enjeu de vitalité et d'épanouissement linguistiques au même titre que l'affichage, la santé et l'éducation et s'insère dans une logique foncièrement nationale. Pour faire écho au commentaire de Gallant et Belkhodja, le « changement des mentalités » ne semble pas aussi radical puisque c'est justement par le bais de l'idéologie dualiste que la diversité ethnoculturelle devient d'intérêt. Au lieu d'être perçue comme une menace de dilution du fait français, l'immigration en vient à être considérée comme une ressource de renouvellement démolinguistique des communautés, qui se trouvent justement confrontées à la difficulté d'assurer leur propre reproduction : « Depuis quelques années, l'assimilation, la fragilité démographique, l'exode rural et le besoin d'expertises nouvelles motivent notre besoin d'accueillir et d'intégrer d'autres francophones au projet d'une société acadienne qui grandit et veut assurer sa pérennité » (RIFNB, 2012). Les défis démographiques, directement liés aux perspectives d'avenir des communautés minoritaires, constituent d'ailleurs des arguments fondamentaux récurrents dans tous les discours militants traitant de l'immigration en milieu francophone minoritaire. Il en tient avant tout à une question de nombre

14. Voir Farmer (2008) pour une synthèse de l'évolution du cadre législatif et communautaire en matière d'immigration francophone au Canada.

puisque c'est à partir de l'importance de leur poids démographique que les minorités tirent la légitimité de leurs droits (Arel, 2002)[15].

Ainsi, l'immigration est légitimée au sein des discours militants sur la francophonie canadienne par l'entremise d'une logique utilitaire qui consiste à comptabiliser le nouvel arrivant francophone comme nouveau membre de la communauté francophone d'accueil et ainsi à l'associer au développement et à la pérennité de cette dernière. Les intérêts sont donc clairement nationalistes. Sur quels présupposés idéologiques de la langue et de la nation repose une telle conception de l'immigration ?

Idéologie modernisante de la nation

L'instrumentalisation de l'immigrant au profit de la « cause » des minorités francophones puise à même une idéologie modernisante de la langue et de la nation tout en faisant ressortir les contradictions qui lui sont propres. Soulignons-en tout d'abord les principaux traits. Cette idéologie s'inscrit dans un nationalisme politique qui consiste pour un peuple distinct à clamer le droit à l'auto-détermination par l'accès au pouvoir politique et économique sous la forme d'un État-nation. Dans la tradition nationaliste européenne, la légitimité de cette distinction repose sur la possession d'une langue distincte qui devient garante de l'existence d'une culture authentique et d'une identité particulière. La langue, en tant que principal trait distinctif, constitue donc le fondement des revendications de reconnaissance et d'accommodements politiques des minorités linguistiques (Kymlicka et Grin, 2003). La perte de la langue minoritaire par un processus d'assimilation, ou l'absence de langue distincte de celle du groupe dominant, minerait ainsi la légitimité du droit à des écoles et autres institutions distinctes pour la minorité[16]. Par conséquent, les stratégies de protection de la transmission et de vitalisation de la pratique de la langue découlent directement d'un militantisme linguistique qui tire sa logique d'une association essentielle (voire essentialisante) entre langue et peuple. À défaut de pouvoir aspirer à un État indépendant, les mouvements nationalistes revendiquent différents degrés d'autonomie politique. Chez les minorités francophones du Canada, cela se traduit par un nationalisme institutionnel qui consiste à militer pour l'obtention d'espaces institutionnels autonomes de langue française (Heller, 2002 ; Heller et Labrie, 2003). Ces espaces agissent comme des lieux-remparts face

15. La sortie des nouveaux résultats du recensement de 2011 en ce qui a trait à la « langue première » et la « langue la plus parlée à la maison » a fait resurgir dans la presse anglo-canadienne des propos remettant en question le statut du français tel qu'il est inscrit dans la *Loi sur les langues officielles*. Le français hors Québec ne ferait plus le poids d'une part face à l'importance numérique des locuteurs dont la langue première est non officielle, telle que le mandarin et le punjabi, et d'autre part face au transfert massif à l'anglais comme principale langue d'usage.

16. Il s'agit d'une tendance générale. Tous les mouvements nationalistes politiques n'impliquent pas nécessairement la pratique collective d'une langue distincte (ex. : Écosse, Irlande, ex-Yougoslavie). Or, dans plusieurs de ces cas, la langue « ancestrale » peut tout de même avoir une valeur symbolique et faire l'objet de politiques de revitalisation (Costa, 2012).

à la force d'attraction de l'anglais et se construisent autour d'une idéologie unilingue de la langue et homogène du groupe. La langue française est conçue comme un droit collectif qui garantit l'accès à des ressources octroyées par l'État canadien et visant à assurer la reproduction linguistique et culturelle du groupe (Heller, 2011b). C'est cet argument qui a servi à la revendication et à l'obtention d'une gouvernance chez les minorités francophones en matière d'accueil et d'intégration d'une population francophone étrangère, gouvernance conçue comme stratégie de résistance à l'assimilation. Considérant que la croissance démographique des communautés repose désormais en bonne partie sur les entrées migratoires internationales, il est jugé primordial d'appliquer au domaine de l'immigration cette même stratégie de dualité institutionnelle pour offrir non seulement des services mais aussi des espaces de socialisation en français, sans contacts avec l'anglais, qui s'adressent directement aux nouveaux arrivants. À titre d'exemple révélateur, considérons rapidement la lutte autour de la mise sur pied d'un centre d'accueil francophone (dorénavant CAF[17]) pour les immigrantes et les immigrants à Moncton, que j'ai suivie entre 2006 et 2009. Depuis les années 1980, il existe à Moncton un centre multiculturel qui offre des services en français suivant une politique de bilinguisation des espaces découlant de politiques fédérales. Dans la deuxième moitié des années 2000, un groupe, composé d'immigrants francophones et de leaders acadiens, s'est toutefois organisé pour créer un centre d'accueil entièrement de langue française, alléguant que le centre multiculturel bilingue favorisait la domination de l'anglais et ne réussissait pas à construire un espace « culturellement » francophone en réduisant le français à une langue de service. Cette nouvelle initiative n'a pas été très bien accueillie par le centre multiculturel non seulement puisqu'elle reposait sur son discrédit mais également parce qu'elle signifiait le partage éventuel de ressources déjà assez rares pour ces organismes à but non lucratif. Fonctionnant au départ sur la base d'un réseau bénévole, le CAF organise des activités socioculturelles sous forme de rencontres thématiques visant à favoriser les échanges entre les francophones issus de l'immigration et la communauté acadienne locale. Au cours de ces activités, l'un des fondateurs du centre, un immigrant d'origine congolaise établi depuis plus de 30 ans dans la région, prend systématiquement la parole pour défendre le bien-fondé de cette initiative auprès de l'auditoire présent. L'extrait suivant est tiré d'un entretien que j'ai mené avec lui, mais son fond et sa forme correspondent à peu de choses près au discours public qu'il a prononcé à de multiples reprises jusqu'à ce que l'avenir du centre soit assuré :

> Youssouf[18] : on est impressionné de croire qu'il y a beaucoup d'immigrants qui viennent / par conséquent / ce / *ce nombre devrait / contribuer à la vitalité euh sociodémographique euh /*

17. Afin de respecter les règles d'éthique en ce qui a trait à l'anonymisation, j'emploie un nom fictif. Je suis toutefois consciente du fait qu'il est possible malgré cela d'identifier l'organisme en question. La lutte entre les deux centres ayant été largement médiatisée, cette potentielle identification ne pose pas, à mon sens, problème plus avant.

18. Les entretiens sont transcrits selon les conventions suivantes : une pause est marquée par une barre oblique, un X indique un mot incompréhensible, […] indique un passage omis et les commentaires métadiscursifs sont indiqués entre crochets.

> *de deux / peuples fondateurs de ce pays c'est-à-dire la communauté anglophone et la communauté francophone* / mais la réalité n'est pas / euh [toussotement] // n'est pas celle-là / la réalité ne reflète pas les statistiques que je viens d'énumérer / on constate que sur plus de deux cent cinquante mille euh immigrants qui arrivent au Canada // la très grande majorité ou presque la totalité // se dirigent vers la communauté / anglophone [...] on a trouvé que *ce qui pénalise les communautés francophones à un milieu minoritaire au niveau l'immigration c'est / d'abord il y a pas de stratégie / d'accueil et d'intégration dans ce milieu* [...] c'est comme ça que CAF est né [...] on a reçu / proche d'une centaine de personnes / pour la première fois et // tous des francophones / qui sont venus très contents // euh qui avaient // euh qui attendaient depuis longtemps / donc la mise en place / d'un tel centre / d'un tel organisme // *euh au sein desquels ils pouvaient se rencontrer / parler la même langue // s'exprimer dans la même langue*

On reconnaît dans le discours de Youssouf l'idéologie dualiste des deux peuples fondateurs de laquelle découle le nationalisme institutionnel. Il fait valoir que sans l'aménagement d'un espace d'accueil exclusivement réservé aux francophones, les immigrants continueront de représenter un bénéfice démographique et symbolique pour la communauté anglophone. Youssouf reproduit parallèlement l'idée d'une solidarité communautaire basée sur le partage d'une langue : un « nous » francophone dont l'opposition à l'anglophonie se doit de se matérialiser dans une division institutionnelle pour en assurer la reproduction. Cette stratégie de légitimation a porté fruit puisque le centre obtient finalement des fonds de Citoyenneté et Immigration Canada, qui lui permettent de mettre en place des locaux permanents et d'embaucher des employés dont le nombre est progressivement passé de un à six. Il est significatif que ce financement arrive peu de temps après l'adoption du *Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire* (Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada – Communautés francophones en situation minoritaires, 2006), dont l'une des priorités est la création de centres d'accueil en français[19]. Le CAF est désormais bien implanté dans la ville de Moncton et a même récemment élargi son territoire d'intervention à l'ensemble du sud-est de la province. Il est partenaire de nombreuses institutions acadiennes telles que le District scolaire 1, la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton, la SANB, ce qui démontre bien son inscription au sein du milieu associatif par le partage de l'idéologie qui, rappelons-le, a rendu ces institutions possibles dans les années 1970-1980 (Heller et Labrie, 2003).

Or, depuis les années 1990, le discours modernisant de la nation est confronté à ses propres limites et contradictions qui fragilisent ses conditions de production et ses bases de reproduction (Heller et Labrie, 2003). La conception moderniste de la nation en Acadie puise dans les nouvelles possibilités qu'offre la mondialisation, à savoir les réseaux et les marchés transnationaux ainsi que les entrées migratoires internationales, pour nourrir son

19. D'ailleurs, à cette même période, d'autres centres d'accueil francophones voient le jour dans la province, dont le Comité d'accueil, d'intégration et d'établissement des nouveaux arrivants de la Péninsule acadienne.

projet politique de reproduction linguistique, tout en ayant de plus en plus de difficulté à contenir les contradictions d'un discours acadien nationaliste principalement axé sur le partage du français. Suivant l'idéal démocratique moderne, la langue devient un critère d'appartenance plus neutre puisque accessible à tous ; or elle puise sa valeur dans des fondements plutôt ethniques, dont l'histoire particulière du peuple acadien. Le nationalisme moderne en milieu minoritaire a en effet un caractère défensif et dénonciateur des rapports linguistiques d'oppression qui implique chez ses membres une solidarité fondée sur le partage d'une histoire commune. L'immigration contribue à cette mise en tension en ce qu'elle représente un processus d'hétérogénéisation des groupes et des personnes qui se réclament localement d'une francophonie légitime tout en ne pouvant pas se réclamer du même passé. Les discours militants reposent sur l'idée d'un lien indissociable entre langue et identité qui commande chez le francophone – désiré et désirable – un engagement et une loyauté envers « sa » langue et « son » groupe. Dans cette optique, l'immigrant francophone tire sa valeur de ses compétences en français, certes, mais plus encore de sa capacité à s'inscrire dans la dichotomie historico-nationale francophone-anglophone (*cf.* extrait de Youssouf ci-dessus). L'attachement au « nous » francophone se mesurerait notamment par des comportements linguistiques en faveur de la promotion du français comme langue publique, entre autres par le choix de fréquenter les institutions de la minorité francophone et par la demande de services en français. Il s'agit là d'un important point de tension dont la langue de scolarisation des enfants d'immigrants a fourni récemment un exemple probant. Le président de la SANB, Jean-Marie Nadeau, s'est exprimé dans les médias acadiens[20] pour dénoncer la tendance chez certains immigrants de France à inscrire leurs enfants à l'école de langue anglaise dans l'idée qu'ils deviennent *parfaitement* bilingues. À titre personnel, M. Nadeau qualifie cette pratique d'irrespectueuse et de condescendante à l'égard des Acadiens qui se battent pour faire respecter leurs droits linguistiques et maintenir leurs institutions de langue française. C'est le lien linguistique et historique rattachant les Français aux Acadiens qui fonde le principal argument du sentiment de trahison : dans l'extrait suivant, ces Français passent ainsi du titre d'« amis » à celui d'« ennemis ».

> Tout ce que je dis à nos *amis* Français / quand vous venez vous installer chez nous / ayez un peu de sensibilité et de solidarité avec *notre combat* qui est justement pour l'épanouissement du fait français et du fait acadien […]
>
> *Ennemi* / le mot est peut-être un peu fort mais ça revient un peu à la même chose / arrêtons de tourner autour du pot / *c'est sûr que si tu viens ici pour apprendre l'anglais et renforcer la communauté anglophone tu affaiblis la mienne* (Radio-Canada Acadie, 2011)

20. Le 2 septembre 2011, Jean-Marie Nadeau publie une chronique dans le journal *L'Étoile* dénonçant cette pratique de certains Français vivant à Moncton – professeurs, chercheurs, gens d'affaires – et ciblant plus précisément le consul de France en poste à Moncton, dont la haute valeur symbolique de la position ajoute à l'injure, selon Nadeau. Un reportage télévisé à Radio-Canada suit avec des témoignages de J.-M. Nadeau et du consul expliquant leurs positions respectives. Il est pertinent de souligner que M. Nadeau reproche également au consul d'être devenu un marchand qui cherche à faire des affaires en Acadie plutôt que de faire la promotion culturelle de la langue française.

Cette prise de position, certes polémique et dichotomique, a toutefois le mérite d'exprimer clairement les intérêts qui sous-tendent la politisation linguistique de l'immigration francophone : la venue d'immigrants est légitimée sur la base d'une attendue allégeance linguistique envers la communauté francophone, raison pour laquelle les organismes acadiens misent spécifiquement sur des immigrants déjà francisés. Conscients des rapports de force qui favorisent l'anglais, ils ne fournissent aucun effort de recrutement explicite en dehors de la francophonie internationale[21]. Un projet migratoire axé sur l'apprentissage de l'anglais rompt alors avec le projet de vitalisation linguistique que sous-tend l'investissement envers l'immigration. Dans l'idéologie nationaliste modernisante, le bien de la communauté se doit de passer avant les intérêts individuels. Puisque la langue est un bien collectif, passer à une autre langue est symboliquement perçu comme l'adoption des intérêts de l'autre groupe linguistique, signifiant une fragilisation des bases linguistiques des revendications nationalistes, d'où la thématique de la trahison (voir Blommaert et Verschueren, 1998, pour une discussion approfondie). La partie qui suit montre que ce positionnement idéologique modernisant ne correspond pas nécessairement aux discours tenus par les immigrants francophones.

Langues, nationalisme linguistique et acadianité selon la minorité d'une minorité

Les immigrants francophones au Nouveau-Brunswick peuvent être qualifiés de « minorité dans une minorité » (Gallant, 2007b). D'une part, ils sont reconnus comme faisant partie de la communauté francophone, notamment parce que le français constitue leur principale langue d'usage ; d'autre part, ils sont perçus comme faisant partie des « autres » du fait qu'ils ne peuvent prétendre à certains éléments d'authenticité acadienne. En effet, au Nouveau-Brunswick, le discours sur la langue française ne peut complètement se soustraire à un discours sur l'acadianité. Le rapport au français s'inscrit dans un rapport à un « peuple », ancré dans un territoire et une histoire, qui souhaite faire perdurer sa langue comme marque de distinction et de légitimation politique. La lutte pour le droit à la transmission et à la pratique du français se rattache donc plus largement à un débat sur l'identité acadienne et sur les critères d'appartenance qui la définissent. De façon récurrente, descendance française, territorialité-lieu de naissance dans les provinces Maritimes, sentiment volontaire d'engagement communautaire s'affrontent et/ou s'allient au critère du français

21. On notera en effet qu'aucun commentaire du genre ne circule à l'endroit des nombreuses familles coréennes qui s'établissent dans la région de Moncton depuis les dernières années et dont les enfants sont intégrés au système scolaire anglophone (voir Kim et Belkhodja, 2012). N'étant pas construits comme membres de la francophonie, les immigrants coréens ne semblent pas susciter d'attentes particulières de la part des nationalistes acadiens. La seule exception dans la grande famille francophone semble être les migrants hispanophones qui sont très souvent francisés et qui participent activement à la communauté francophone locale. Le Centre d'accueil et d'accompagnement francophone des immigrants du Sud-Est du Nouveau-Brunswick (CAFI) en compte parmi ses membres et certaines de ses activités sont hispanophiles (voir son site Internet www.cafi-nb.org et sa page Facebook).

pour définir l'acadianité. Dans cette troisième partie, j'explore le lien entre langue française, militantisme linguistique et acadianité tel qu'il est représenté chez les immigrants interviewés. Deux formes de résistance et de contestation eu égard au lien homogène établi entre langue, nation et identité seront examinées. Dans un premier temps, il sera question des raisons pour lesquelles des immigrants rejettent une identification à l'acadianité bien que s'identifiant comme « francophones ». Dans un second temps, il s'agira d'explorer les limites ressenties chez des immigrants quant à leur inclusion dans l'acadianité sur une base uniquement linguistique. Bien qu'ils ne puissent résumer à eux seuls la complexité des positionnements et l'individualité de chaque vécu, les extraits d'entretiens présentés ci-dessous ont été retenus puisqu'ils sont révélateurs de tensions exprimées de façon récurrente dans l'ensemble des entretiens.

Résistance de séparation : « une cause qui n'est pas la mienne »

Plusieurs récits d'immigrants montrent un rapport décommunautarisé aux langues qui témoigne avant tout d'intérêts individualistes peu compatibles au premier abord avec les exigences du nationalisme linguistique présentées ci-dessus. La langue tend alors à être conçue comme « commodité », à savoir comme capital pouvant profiter à son détenteur plutôt que comme « marqueur identitaire collectif », c'est-à-dire comme fondement d'un projet de société distinct (pour une analyse plus générale de cette tension idéologique, voir Heller et Duchêne, 2012). La dimension linguistique du projet migratoire de plusieurs immigrants est révélatrice de ce positionnement. Dans leur imaginaire pré-migratoire, le Canada se démarque d'emblée des autres pays occidentaux en raison de son bilinguisme français-anglais. De façon récurrente dans mon corpus d'entretiens, les interviewés affirment que le choix de Moncton, au Nouveau-Brunswick, officiellement bilingue à tous les paliers gouvernementaux, a été motivé notamment par la possibilité d'apprendre et/ou de perfectionner l'anglais, langue hautement évaluée sur le marché aux langues canadien et international puisqu'elle donne accès à de multiples ressources en matière d'employabilité, de mobilité socioéconomique et géographique. Or, à la lumière des entretiens et de mon expérience ethnographique du terrain monctonien, il est apparu que l'attrait de l'anglophonie était typiquement plus marqué chez les immigrants en provenance de France. Pour ces derniers, et comme on peut le constater dans les extraits ci-dessous, le français constitue un acquis allant de soi dont la légitimité n'est pas remise en cause, notamment du fait qu'il est associé au « centre » de la francophonie. C'est plutôt l'anglais qui devient la marque distinctive à acquérir dans l'idée qu'il dote son détenteur d'un statut et d'une valeur supérieurs dans l'économie mondialisée. Le fait de partager le français avec une partie de la population locale participe alors d'une stratégie de minimisation des risques de déstabilisation[22] :

22. Je reprends ici l'étude de Forlot (2008) sur les Français établis à Toronto, qui souligne qu'immigrer dans un autre pays est le résultat d'un processus d'évaluation des risques et des avantages que représente la destination.

le confort et la sécurité d'un terrain linguistique « connu » sont assurés sans toutefois que cela suscite un sentiment de solidarité communautaire particulier. Loin d'être unique, le cas de Sandrine est éclairant à cet égard. Originaire de France, établie à Moncton avec son conjoint et leurs deux enfants, Sandrine est aux prises au moment de l'entretien avec une réévaluation de son objectif linguistique pré-migratoire devant la réalité linguistique du milieu auquel elle s'intègre depuis un an et demi. Sa migration à Moncton était considérée au départ comme une étape temporaire pour acquérir l'anglais en vue d'accéder à d'autres destinations construites comme « anglophones », parmi lesquelles l'Ouest canadien. Sandrine ressent fortement sa non-maîtrise de l'anglais comme une limite qui la handicape dans ses aspirations professionnelles et personnelles :

> Sandrine : *je ne sais pas si ici vous en avez conscience puisque vous l'apprenez tout de suite l'anglais donc pour vous c'est super facile* […] l'anglais c'est vraiment important si tu veux voyager dans les affaires pour du job tout ça c'est super important l'anglais / *donc moi je focus sur l'anglais*

En revanche, la présence du français dans l'espace public monctonien s'est avérée plus importante qu'elle ne l'avait envisagée au départ. En conséquence, Sandrine juge les occasions de pratiquer l'anglais trop minimales et limitées, ce qui met en péril son objectif linguistique. Elle se trouve alors souvent en position d'insister pour poursuivre la conversation en anglais lors d'échanges commerciaux, et ce, bien que le service lui soit offert en français :

> Sandrine : […] les gens sont super gentils ici / ce qui fait qu'ils sentent évidemment que j'ai un accent donc tout de suite ils embrayent sur le français / donc maintenant j'essaie je continue à parler anglais parce que il faut quand même que je m'entraîne parce que si tu pratiques pas tu perds

Sandrine se rend compte que son comportement va à l'encontre de la cause linguistique des Acadiens, dont elle a progressivement pris conscience en raison des nombreux discours militants qui circulent à cet sujet dans son milieu d'accueil. Chose intéressante, elle justifie son non-engagement du fait qu'elle ne s'identifie pas au champ identitaire de l'acadianité. Tout en partageant le français avec la population acadienne, elle affirme ne pas partager un sentiment d'insécurité et de menace quant à la pratique de cette langue dont l'importance est par ailleurs éclipsée par celle attribuée à l'anglais :

> Sandrine : je me sens pas Acadienne / je suis pas Acadienne donc euh / *je me sens pas le cœur de me battre pour une cause qui n'est pas la mienne* / [Isabelle] – d'accord – et pis mon discours c'est l'anglais c'est super important parce que le français je l'ai
>
> […]
>
> c'est vrai que vous c'est super dur parce que *vous militez pour le français* / donc c'est vrai que *tu peux pas militer pour une langue et en même temps faire l'effort pour parler anglais / c'est ça / j'arrive pas à me mettre dans votre peau/mais je comprends en même temps*

Le jeu des pronoms (je-moi-Française/vous-votre-Acadienne) dans l'extrait est révélateur de cette distinction socio-identitaire. Sandrine légitime son comportement linguistique, soit d'adopter l'anglais dans des lieux publics, par le fait d'être une Française dont une part importante du projet migratoire consiste à apprendre l'anglais. En outre, elle légitime également les revendications des Acadiens en faveur d'un bilinguisme égalitaire. Il y a d'ailleurs plusieurs autres interviewés qui affirment que s'ils étaient à la place des Acadiens, ils seraient tout aussi militants envers le français. Or, puisqu'ils ne le sont pas, et bien qu'ils puissent « comprendre » et « sympathiser », ils ne sont pas en position de militer. De plus, endosser une posture franco-militante semble signifier pour plusieurs adopter une posture conflictuelle envers les anglophones. Cette conflictualité est récusée en partie parce qu'ils ne jugent pas avoir la légitimité historique pour la défendre. Ainsi, nombreux sont les interviewés à mentionner que, contrairement aux Acadiens, ils n'ont rien à reprocher aux « Anglais ». C'est le cas d'Henri, également originaire de France mais résidant à Moncton depuis 10 ans, dont le détachement à l'égard des enjeux linguistiques semble, comme Sandrine, se nourrir d'une sécurité linguistico-identitaire quant au français :

> Henri : j'ai pas encore le côté militant de l'Acadien là comme je me sens un petit peu Acadien parfois là mais euh jamais à ce point-là quoi // parce que / parce que / c'est parce que moi je suis / *moi mon français* [rire] *je me sens pas menacé quoi / je me sens pas menacé pis euh / je me sens pas menacé d'assimilation* // […] c'est ça je me dis pas Acadien certainement en partie pour ça parce que je ne m'identifie pas à / à ça *j'ai pas d'ancêtre qui a été déporté* j'ai pas // *comme les Anglais moi ils ne m'ont rien fait* [rires] *pis euh / ouais c'est que ça revient tellement souvent dans le débat que // il faut il faut avoir été déporté pour être Acadien peut-être je sais pas*

La référence à l'événement tragique de la Déportation acadienne n'est pas anodine chez Henri ; elle fait écho à une narration collective qui circule dans plusieurs milieux et qui fonctionne comme discours rapporté (« ça revient tellement souvent dans le débat »). Elle sert ici à marquer la filiation généalogique qui sous-tend à ses yeux l'appartenance légitime à l'acadianité et qui n'est donc pas accessible à tous. Il ne suffit pas de parler français, encore faut-il pouvoir se réclamer d'une histoire commune et d'ancêtres communs qui suscitent un sentiment de continuité et de cohésion communautaires.

Depuis le début des années 2000 et à l'échelle de la francophonie canadienne, les organismes porte-parole provinciaux et sectoriels des communautés minoritaires déploient des efforts considérables pour développer et diffuser un discours identitaire inclusif, délibérément orienté vers l'intégration des francophones issus de l'immigration (Gallant et Belkhodja, 2005). Cela implique une dimension volontariste de l'appartenance collective basée sur le partage du français ainsi qu'un travail délibéré et explicite d'évacuation des marqueurs traditionnels de l'ethnie, de la religion, de la culture d'héritage français (Farmer, 2008). Une analyse des discours d'acteurs militants des réseaux associatifs en Acadie (Traisnel et Violette, 2010) ainsi qu'en Ontario et en Colombie-Britannique (Traisnel, Violette et Gallant, 2013)

montre toutefois des représentations identitaires faites d'un agencement d'éléments à la fois ethniques et civiques. Les militants mobilisent tous une double légitimité, celle du sang et celle du sol, qu'ils pondèrent et négocient selon l'enjeu discursif. En effet, lorsqu'il est question de diversité culturelle et d'immigration, les militants sollicitent davantage l'acte volontaire de s'engager et de contribuer positivement au fait français (en concordance avec l'idéologie modernisante) que lorsqu'ils font référence à leur propre histoire ponctuée de références culturelles historiques et généalogiques. Dans le cadre d'une recherche portant sur les représentations identitaires d'Acadiens « ordinaires » (dans le sens de non militants), Gallant (2010-2011) relève une ambivalence encore plus marquée entre ouverture et inclusion identitaire. Les jeunes interviewés se disent en général favorables à l'accueil et à l'établissement de nouveaux arrivants au sein de leurs communautés tout en maintenant une conception principalement généalogique de l'acadianité qui rend impossible la pleine participation et la légitimité symbolique des immigrants et de leur descendance. Selon Gallant, il y a là une contradiction mais elle n'est pas perçue comme telle par ces interlocuteurs moins politisés autour de l'enjeu de l'immigration. Elle recommande une plus grande sensibilisation de la population acadienne aux conséquences des différents modes définitionnels de l'acadianité en concordance avec le projet de société défendu par les organismes porte-parole. Certains immigrants ressentent vivement ce double discours et constatent les limites de l'inclusion identitaire sur une base linguistique. Cette forme de résistance à l'acadianité est vécue comme un rejet de l'autre et se manifeste plus explicitement chez les immigrants de minorités visibles.

Résistance de marginalisation : « ça fait bizarre dans la vision de l'autre »

Alors que les extraits précédents sont tirés d'entretiens menés auprès d'immigrants blancs d'origine européenne, ceux présentés dans la présente section proviennent de récits d'immigrants originaires du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest. À partir des propositions de Quell (2000) et de Madibbo (2006), revenons tout d'abord sur la condition de « minorité dans une minorité » soulignée plus haut. Selon ces chercheurs, elle implique des rapports de pouvoir d'emboîtement entre deux groupes et rend compte plus spécifiquement de la marginalisation que peuvent vivre les immigrants de langue française en milieu francophone minoritaire. Quell et Madibbo se penchent plus particulièrement sur les dynamiques de domination et d'exclusion qui caractérisent les minorités ethnoculturelles et raciales de langue française en Ontario dans leur relation à la minorité franco-ontarienne. Ils constatent respectivement une distribution inégale des ressources matérielles et symboliques et une sous-représentation des immigrants et des minorités visibles dans les postes de pouvoir au sein du réseau associatif franco-ontarien, ce qui a mené à la création d'un réseau parallèle se voulant représentatif des intérêts et des préoccupations des regroupements raciaux ethnoculturels francophones[23].

23. Cette scission s'est en partie résorbée grâce à des changements structurels et discursifs au sein du milieu associatif franco-ontarien, symbolisés par le changement du nom de son association parapluie provinciale en 2006 : de

Dans les limites de ma recherche, je n'ai pas constaté un tel processus de fragmentation et de désolidarisation de la population francophone en Acadie, du moins d'une aussi grande ampleur. Parmi les immigrants interviewés, cinq pouvant être qualifiés de minorité visible participent directement aux institutions et organismes de langue française traditionnellement associés (voire réservés) à la minorité acadienne. Et s'ils soulignent au cours de leur entretien une sous-représentation des acteurs issus de l'immigration, leurs revendications ne vont pas dans le sens d'un désir de scission. En fait, dans ces cas, la catégorie « francophone » est symbolique et ne s'arrête pas à une simple compétence linguistique ni à un bien marchandable. Elle est productrice de frontières identitaires et fait appel à un ensemble de représentations rassembleuses dans la façon de se dire, d'agir et de se vivre collectivement. Chez la majorité des immigrants interviewés originaires d'Afrique, dont Moussa, jeune Burkinabé diplômé de l'Université de Moncton, cette solidarité se fonde notamment dans la représentation idéologique de la francophonie internationale comme lieu de résistance face à l'anglophonie dominante :

> Moussa : j'ai vu que les francophones d'ici / de Moncton euh quand même ils mettent un accent sur la francophonie / *bon quand je dis la francophonie c'est le français / n'importe quel français* […] donc ça ça me donne une certaine fierté parce que je me dis écoute / *je suis pas seul et je fais partie de ces gens-là qui luttent pour le français / c'est parce qu'il y a un mouvement / je dirais / de gens qui sont fiers de parler français et qui le brandissent*

De façon contrastée avec les interviewés français, la notion de francophonie est davantage mobilisée chez les francophones de la périphérie autour des motifs discursifs de la fierté et de l'affectivité qui font du français le fondement d'une grande communauté d'appartenance, certes, mais qui servent également à défendre sa valeur en regard de l'anglais pour l'accès à des ressources matérielles et symboliques. Dans l'espace postcolonial francophone, le français représente un capital socioéconomique qui investit le locuteur d'un certain prestige, et c'est souvent suivant cette même logique que les immigrants africains ont l'intention de s'en servir dans leur milieu d'accueil acadien, bien que, comme ils s'en rendent rapidement compte, cela nécessite des réajustements de représentations et d'usages linguistiques au vu de la situation minoritaire. Le fait de vivre en milieu francophone minoritaire devient le moteur d'une conscience linguistique construite autour de la fragilité de la communauté et de la nécessité de défendre la cause de l'égalité linguistique, ce qui se manifeste dans l'adoption d'un vocabulaire du combat et de la revendication : ne pas « se laisser aller » ni « se laisser piétiner » sinon « les choses vont vous échapper » et « c'est comme ça que le français va mourir ». La politisation de la langue française chez ces immigrants passe par des discours que l'on reconnaît dans la forme et le ton au nationalisme linguistique modernisant du milieu associatif acadien : insistance sur la nécessité d'avoir des institutions de langue française,

---

l'*Association canadienne-française de l'Ontario* à l'*Assemblée de la francophonie de l'Ontario*. Il s'agissait ainsi de se montrer plus inclusif et représentatif de la composition des parlants français en Ontario.

importance de demander un service en français peu importe la compétence détenue en anglais et d'assister aux activités culturelles en français, etc. Les immigrants sont nombreux à affirmer qu'ils ont le sentiment de contribuer positivement à la société acadienne en renforçant et en promouvant la présence du français dans la région de Moncton.

En revanche, certains immigrants rapportent des effets de différenciation et d'ethnicisation ressentis au sein de la société acadienne d'accueil qui démontrent la prégnance d'autres traits identitaires légitimants que celui de la langue française partagée. Algérienne d'origine ayant grandi au Nouveau-Brunswick depuis l'âge de huit ans, Rachida, maintenant début vingtaine, est celle qui exprime le plus fortement, et à titre de vécu personnel, des formes de marginalisation :

> Rachida : […] je me suis tellement manipulée pour pas avoir un accent / pour avoir le même accent que tout le monde / pour pas comme être différente […] *quand qu'on parle je crois il faut vraiment se mettre comme du monde d'ici* / comme mon chum est arrivé [de l'Algérie] / il avait des manières comme c'est sûr c'est pas la même chose « ah *my God* c'est pas comme ça ça se dit ici » *j'essaie directement de lui dire sois pas trop différent parce que déjà tu es différent* / essaie de complètement te familiariser avec tout parce que tu vas être différent *tu vas être différent par ton nom par ton origine*

Pour Rachida, l'adaptation linguistique est la voie nécessaire de l'intégration puisque la langue peut être travaillée de façon à masquer les différences. Inversement, certains éléments d'altérité sont plus ou moins modifiables et demeurent symboliques d'une distance et d'une rupture avec un héritage culturel partagé : le nom et l'origine ethnique. La stratégie identitaire de Rachida, qu'elle impose à son compagnon nouvellement arrivé d'Algérie, consiste à adopter les formes du français vernaculaire local tout en étant consciente des limites de cette acadianité exprimée (« sois pas trop différent parce que déjà tu es différent »). Elle souligne par le fait même les profits associés aux pratiques linguistiques non standard, parfois plus grands que ceux associés au prestige de la norme, notamment quand l'enjeu est de passer pour du « monde d'ici ». Le commentaire de Rachida souligne également que traiter « du » français comme une langue-système unifiée – ce qui est souvent le cas dans les discours politiques et communautaires – ne traduit pas les enjeux d'inclusion qui se jouent véritablement sur le terrain de la variation et qui renvoient à la capacité de mobiliser des traits linguistiques locaux avec toute la part d'ambivalence que cela implique sur le plan des jugements de valeur. Notons rapidement que les représentations que les immigrants francophones entretiennent à l'égard des variétés de français local, dont celle désignée de *chiac*, ont toutes les caractéristiques d'un milieu diglossique. En d'autres mots, l'image qu'ils ont du français régional est à la fois stigmatisante et valorisante. La majorité des interviewés reconnaît une spécificité francophone locale et légitime celle-ci comme forme d'expression identitaire et culturelle bien que tous mettent en discours des formes de hiérarchisation linguistique ancrée dans l'idéologie du standard (voir Violette, 2010, pour plus de détails).

Dans l'extrait suivant, la question de la légitimité acadienne est plus explicitement abordée sous la forme d'une tension entre la vernacularité et la couleur de la peau :

Hakim : il y a de plus en plus d'Acadiens mariés avec des gens de l'extérieur je sais pas de l'Afrique de l'Asie de plus en plus qui sont là qui sont présents / mais je ne veux pas qu'ils vivent dans l'ombre / […] *parce qu'il y a des Noirs qui sont nés ici qui parlent chiac / c'est incroyable c'est des Acadiens mon Dieu t'as même pas besoin de faire la démonstration ils s'expriment vraiment pis ils sont fiers / mais ils oseront jamais dire que je suis Acadien* / ça fait drôle ça fait bizarre dans la vision de l'autre

Isabelle : des autres Acadiens

Hakim : oui / peut-être si quelqu'un il est intime ils ont grandi ensemble d'accord / mais la majorité je me demande comment ils voient ces gens-là

Hakim fait ressortir au départ les critères d'appartenance civiques à l'acadianité, le fait d'être né dans le territoire et la pratique du vernaculaire (« chiac »), pour ensuite souligner leur insuffisance quant à une pleine reconnaissance dans le regard de l'Acadien dit de souche. La société acadienne, comme toute collectivité, se raconte et se représente dans un rapport normatif au corps, dans ce cas à travers les catégories idéologiques de la blanchitude et de l'européanité. Ainsi, sans les éléments de reconnaissance visuelle, un jeune Noir né en Acadie, comme y fait référence Hakim, s'insère de plein droit dans le champ de l'acadianité en adoptant le chiac, qui est une variété linguistique certes accessible mais jugée authentique, c'est-à-dire associée à un groupe local spécifique dont il constitue depuis les dernières décennies un emblème différenciateur par rapport à l'autre francophone, pour le meilleur et pour le pire, comme en font foi les débats médiatiques[24]. En revanche, cette légitimité exige une performance langagière active, qui doit sans cesse être renouvelée dans les nouveaux contextes d'interaction et de rencontre, et qui, du reste, n'est pas toujours jugée convenable ou rentable puisque le chiac fait également l'objet de jugements stigmatisants (Boudreau et Perrot, 2010). Les immigrants catégorisés de « Blancs » semblent exonérés de cette performance ou du moins ne semblent pas y associer un procédé d'inclusion aussi important. Indicateurs de formes de racialisation, les discours de Rachida et d'Hakim contrastent justement avec ceux de Sandrine et d'Henri. Ces derniers semblent avoir le « luxe » du détachement identitaire (ne pas se sentir Acadien ne découle pas d'un sentiment de rejet) du fait que leur société d'accueil les inclut plus spontanément dans le « nous ». Alors que les discours sur la race acadienne et canadienne-française étaient fréquents jusqu'aux années 1950, la modernisation de ces sociétés a provoqué leur effacement puisque cette forme de catégorisation était jugée incompatible avec les valeurs d'égalité et de justice sociale.

24. En 2012, une polémique a éclaté autour du chiac employé par des artistes acadiens s'illustrant particulièrement bien au Québec. L'élément déclencheur a été la publication de la chronique de Christian Rioux dans *Le Devoir* le 26 octobre 2012, dans laquelle Rioux prédit un sombre avenir à la langue française en dénonçant la langue anglicisée du groupe Radio Radio. Elle a eu des retentissements dans les médias au Québec, en Acadie et dans les médias sociaux en général faisant intervenir des gens d'un peu partout au pays qui se sentent partie prenante du débat.

Ce processus d'« effacement » discursif au profit d'une « iconisation » de la langue comme trait identitaire saillant (Irvine et Gal, 2000) ne pose pas nécessairement problème du moment que la composition du groupe demeure sensiblement homogène (bien que l'homogénéité soit un mythe, les groupes étant toujours mélangés à un certain degré[25]). Il ne poserait pas problème non plus si d'autres traits ethniques ne demeuraient pas déterminants. Or, plusieurs éléments soulignés ci-dessus indiquent que ce n'est pas le cas.

En même temps, je constate diverses manifestations orientées vers une réévaluation de l'acadianité blanche. Par exemple, je retrouve dans quelques entretiens d'immigrants et de militants la nouvelle dénomination « Afro-Acadien » pour désigner les enfants issus d'unions entre Acadiens et Africains. L'auteure-interprète originaire du Mali Oumou Soumaré a participé au spectacle de la fête nationale acadienne dans le cadre du Congrès mondial acadien en 2009, événement investissant discursivement l'authenticité identitaire (voir McLaughlin et LeBlanc, 2009), en tant que représentante de cette nouvelle Acadie mondialisée. De plus, la SANB a publié en mars 2012 un cahier spécial sur l'immigration francophone en Acadie dans lequel on voit en première page une jeune femme noire tenant le drapeau acadien, emblème nationaliste par excellence. Par la juxtaposition de ces deux images évocatrices et hautement symboliques, l'organisme semble envoyer un message clair tout en évitant de l'aborder plus explicitement dans les discours : la nation acadienne se transforme et interpelle désormais de nouveaux acteurs qui ne correspondent pas à l'imaginaire visuel, corporel traditionnel. Toutefois, les références à composante raciale demeurent souvent associées à l'extérieur et à l'international : il est question d'immigrants plutôt que de natifs. Or il faudra sûrement arriver un jour à produire un discours identitaire qui sorte de l'unique logique migratoire internationale et qui rende compte plus directement de la diversification ethno-raciale interne de l'Acadie. Les effets de racialisation[26] au sein de la société acadienne demeurent encore très peu explorés par la recherche scientifique. La question raciale en est une controversée sur le plan sociétal et dans le monde universitaire puisqu'elle est associée, et souvent avec raison, à des dérives idéologiques. Dans un esprit critique, elle gagnerait pourtant à être prise en compte puisque, comme il a déjà été illustré sur d'autres

25. Les communautés acadiennes sont de fait des communautés d'accueil depuis plus d'un siècle, montrant que la conception d'une homogénéité interne amenée récemment à se diversifier est largement construite. À titre d'exemple, le film *Kedgwick et Hasroun* réalisé par Paul Arseneau (Bellefeuille Production, 2009) fait un portrait des différentes réalités de la communauté libanaise vivant en Acadie depuis plus de quatre générations. En ligne : http://www.bfomedia.ca/video.php?v=66427 (consulté de 10 décembre 2012).

26. Il est question de phénomènes de catégorisation et de différenciation basées sur des constructions idéologiques de la notion de « race » qui correspondent à des formes de stratification et de marginalisation sociales (Hill, 2008). Omi et Winant décrivent la race non pas comme une essence mais bien comme un processus de formation raciale : « Race is a concept which signifies and symbolizes social conflict and interests by referring to different types of human bodies. Although the concept of race invokes biologically based human characteristics (so-called "phenotypes"), selection of these particular human features for purposes of racial signification is always and necessarily a social and historical process » (1994 : 55).

terrains francophones minoritaires, ontariens et albertains entre autres (Madibbo, 2006 et 2012), elle est liée à des rapports de pouvoir et d'exclusion.

Conclusion

Les éléments examinés dans cet article nous amènent à revoir la nature homogène du lien langue-identité tel qu'il est postulé dans l'idéologie nationaliste modernisante. Le milieu associatif acadien voit en l'immigration une façon d'augmenter la population francophone et de maintenir les droits collectifs accordés sur la base d'une distinction linguistique. Ce projet implique un lien fort entre langue et nationalisme, tout en évacuant ses fondements ethniques. Or, il semble qu'en demeurant prise dans un discours pan-francophone et francophoniste qui fait de la langue le seul élément, d'une part, de ralliement-cohésion et, d'autre part, de minoration-exclusion, la société acadienne ait du mal à devenir une société d'accueil pleinement inclusive. Comme nous avons pu le constater, d'autres éléments de légitimité et de solidarité entrent en jeu en ce qui concerne l'inclusion dans l'acadianité. Par ailleurs, la tendance à traiter des langues et du bilinguisme en termes marchands contribue à fragiliser le lien langue-culture-identité. Nous avons en effet constaté que plusieurs immigrants s'établissent dans un milieu bilingue par attrait pour l'anglais, et s'ils jugent utile d'y trouver des pratiques de français, ils ne se sentent pas pour autant investis dans un projet politique de vivre en français. Il ne faut donc pas tenir pour acquis qu'il y a correspondance entre projet migratoire/d'intégration et objectifs politiques en matière d'immigration francophone.

De plus, il n'est pas dit que tous les immigrants francophones souhaitent s'identifier et être identifiés comme Acadiennes et Acadiens, en tous lieux et à tous moments. Certains y voient une identité totalisante signifiant l'abandon de leur identité culturelle d'origine. La question se pose sans doute de façon plus directe pour les futures générations nées et socialisées en Acadie dont les parents, voire les grands-parents, viennent d'ailleurs. Ces personnes, dont le nombre sera grandissant si les politiques d'immigration ciblée se poursuivent, voudront sûrement avoir accès aux mêmes droits et aux mêmes ressources matérielles et symboliques que ceux octroyés aux détenteurs d'une acadianité légitime, tout en revendiquant peut-être d'autres formes d'identité liées à leur histoire familiale. Il y a une quinzaine d'années, le chercheur N. Baccouche soulignait la difficulté, voire l'impossibilité de revendiquer une pluralité identitaire au Nouveau-Brunswick :

> Dans le contexte de la dynamique locale du N.-B., à cette époque et encore aujourd'hui, à bien des égards faire partie de la société, c'est être anglais ou acadien. Le champ culturel et politique officiel mobilisé par les projets politiques et collectifs des groupes anglais et acadiens. Les modèles identitaires nationaux s'imposent par conséquent avec force freinant ainsi les projets et les identités autres. (Baccouche, 1997 : 103)

La difficulté, encore d'actualité, est celle de sortir du modèle monolingue et monoculturel de la nation de façon à normaliser des représentations identitaires qui engagent des formes de plurilinguisme, mélange de langues et de compétences linguistiques partielles.

Au final, les processus par lesquels l'Acadie se transforme en société d'accueil ne sont pas exempts de contradictions ni de conflits, mais montrent des efforts légitimes pour s'adapter aux réalités démographiques et économiques d'aujourd'hui avec les moyens politiques et idéologiques à sa disposition. Bien des aspects de la question demandent à être approfondis. Mais de façon prometteuse, ils augurent l'émergence d'un vaste champ de recherche interdisciplinaire sur l'immigration au sein des minorités linguistiques ainsi qu'un élargissement des études acadiennes.

Références

Ali-Khodja, Mourad (2007). « La sociologie à l'épreuve de l'exiguïté : périodisation et analyse comparative des travaux portant sur l'Acadie du Nouveau-Brunswick », dans Martin Pâquet et Stéphanie Savard (dir.), *Balises et références : Acadies, francophonies*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 175-212.

Ali-Khodja, Mourad (2003). « Pour une science sociale de l'exiguïté : bilans et enjeux de la connaissance en milieu minoritaire », *Francophonies d'Amérique*, nº 15, p. 7-23.

Ali-Khodja, Mourad, et Annette Boudreau (2009). « Réflexions sur les savoirs en milieu minoritaire », dans Mourad Ali-Khodja et Annette Boudreau (dir.), *Lectures de l'Acadie : une anthologie de textes en sciences humaines et sociales 1960-1994*, Québec, Fides, p. 585-607.

Ali-Khodja, Mourad, et Marc Johnson (1994). « Identité et création culturelle en Acadie : des artistes en quête de légitimité », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 27, nº 2, p. 229-237.

Appadurai, Arjun (2005 [2001]). *Après le colonialisme : les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot.

Arel, Dominique (2002). « Language categories in censuses: Backward- or forward-looking? », dans David Kertzer et Dominique Arel (dir.), *Census and identity: The politics of race, ethnicity and language in national censuses*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 92-120.

Baccouche, Nasser (1997). « La citoyenneté symbolique. Les Arabes du Nouveau-Brunswick : un potentiel d'intégration en suspens », dans Michèle Vatz-Laaroussi, Myriam Simard et Nasser Baccouche (dir.), *Immigration et dynamiques locales*, Chicoutimi, Chaire d'enseignement et de recherche interethniques et interculturels de l'Université du Québec à Chicoutimi, p. 87-126.

Belkhodja, Chedly (2011). *D'ici et d'ailleurs : regards croisés sur l'immigration*, Moncton, Perce-Neige.

Belkhodja, Chedly (2008). « Immigration et diversité dans les communautés francophones en situation minoritaire : introduction », *Canadian Issues = Thèmes canadiens,* (printemps), p. 3-6.

Belkhodja, Chedly (2005). « Le défi de la régionalisation en matière d'immigration : l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick », *Thèmes canadiens = Canadian issues* (printemps), p. 124-127.

Belkhodja, Chedly, et Mathieu Wade (2010). « Recruter, intégrer et retenir les étudiants internationaux : le cas de l'Université de Moncton », dans Canada. Immigration et Citoyenneté Canada, *Cahier de la recherche actuelle sur l'immigration francophone au Canada*, Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada, p. 63-66.

Blackledge, Adrian (2000). « Monolingual ideologies in multilingual states: Language hegemony and social justice in Western liberal democracies », *Estudios de sociolingüística*, vol. 1, nº 2, p. 25-45.

Blommaert, Jan, et Jeff Verschueren (1998). « The role of language in European nationalist ideologies », dans Bambi Schieffelin, Kathryn Woolard et Paul Kroskrity (dir.), *Language ideologies: Practice and theory*, Oxford, Oxford University Press, p. 189-210.

Boudreau, Annette (à paraître). « Les artistes acadiens et leur(s) langue(s) à l'ère du transnationalisme : quels enjeux ? », dans Catherine Leclerc et Raoul Boudreau (dir.), *Les rapports réciproques entre l'Acadie et la francophonie nord-américaine et mondiale*, Moncton, Association des études acadiennes, Université de Moncton.

Boudreau, Annette (2009). « La construction des représentations linguistiques : le cas de l'Acadie », *Revue canadienne de linguistique = The Canadian Journal of Linguistics*, vol. 54, nº 3, p. 439-459.

Boudreau, Annette, et Marie-Ève Perrot (2010). « Le chiac, c'est du français : représentations du mélange français/anglais en situation de contact inégalitaire », dans Henri Boyer (dir.), *Hybrides linguistiques : genèses, statuts, fonctionnements*, Paris, L'Harmattan, p. 51-82.

Brubaker, Rogers (2010). « Migration, membership, and the modern nation-state: Internal and external dimensions of the politics of belonging », *Journal of Interdisciplinary History*, vol. XLI, nº 1 (été), p. 61-78.

Bujold, Isabelle (2007). « Étude du bilinguisme dans les conseils de ville de Moncton et de Dieppe », thèse de maîtrise en sciences du langage, Moncton, Université de Moncton.

Canada. citoyenneté et immigration canada (2010). *Cahier de la recherche actuelle sur l'immigration francophone au Canada*, Ottawa. Immigration et Citoyenneté Canada. En ligne : http://canada.metropolis.net/publications/francophone_compendium_f.pdf (consulté le 8 janvier 2013).

Cardinal, Linda, et Craigg Dobbon (2003). « Les reste de la nation canadienne-française et le discours "communautariste" en milieu francophone hors Québec », *Francophonies d'Amérique*, nº 15, p. 71-80.

Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada–Communautés francophones en situation minoritaire (2006). *Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire*, Ottawa, le Comité, 27 p. En ligne : www.cic.gc.ca/FRANCAIS/pdf/pub/plan-minoritaire.pdf (consulté le 8 juillet 2012).

Costa, James (2012). « Langue et nationalisme en Écosse : trois langues pour une nation », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 21, nº 1, p. 96-106.

Dubois, Lise (2003). « Le bilinguisme à Moncton : lieu de divergence », dans Thierry Bulot et Leila Messaoudi (dir.), *Sociolinguistique urbaine : frontières et territoires*, Cortil-Wodon, Éditions modulaires européennes, p. 137-170.

Farmer, Diane (2008). « L'immigration francophone en contexte minoritaire : entre la démographie et l'identité », dans Joseph Yvon Thériaut, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, p. 121-159.

Farmer, Diane, Yvonne Kabeya, Normand Labrie et Denise Wilson (2003). *La relation école-familles francophones d'origine immigrante à Toronto*, Toronto, OISE/CREFO, Université de Toronto, 96 p. En ligne : http://crefo.oise.utoronto.ca/UserFiles/File/rapportsprojets/relationecolefamilles%2017.pdf (consulté le 8 août 2012).

Forgues, Éric, Maurice Beaudin, Josée Guignard Noël et Jonathan Boudreau (2009). *Analyse de la migration des francophones au Nouveau-Brunswick entre 2001 et 2006*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, 42 p.

Forlot, Gilles (2008). *Avec sa langue en poche : parcours de Français émigrés au Canada (1945-2000)*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain.

Gallant, Nicole (2010-2011). « Les communautés francophones en milieu minoritaire et les immigrants : entre ouverture et inclusion », *Revue du Nouvel Ontario*, n°s 35-36, p. 69-105.

Gallant, Nicole (2010). « Représentations sociales et représentation politique : présence immigrante dans les organismes de la francophonie minoritaire au Canada », *Politique et sociétés*, vol. 29, n° 1, p. 181-201.

Gallant, Nicole (2007a). « Représentations de l'acadianité et du territoire chez des jeunes francophones des Maritimes », dans Martin Pâquet et Stéphanie Savard (dir.), *Balises et références : Acadies, francophonies*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 323-347.

Gallant, Nicole (2007b). « Quand les immigrants sont la minorité dans une minorité : ouverture et inclusion identitaire en milieu francophone minoritaire », *Nos diverses cités*, n° 3 (été), p. 93-97.

Gallant, Nicole, et Chedly Belkhodja (2005). « Production d'un discours sur l'immigration et la diversité par les organismes francophones et acadiens au Canada », *Études ethniques canadiennes = Canadian Ethnic Studies*, vol. 37, n° 3, p. 35-58.

Gauvin, Karine (2004). « Une analyse discursive de l'identité acadienne à l'aube du Congrès mondial acadien », dans Denise Deshaies et Diane Vincent (dir.), *Discours et constructions identitaires*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 57-76.

Heller, Monica (2011a). *Paths to postnationalism: A critical ethnography of language and identity*, Oxford, Oxford University Press.

Heller, Monica (2011b). « Du français comme "droit" au français comme "valeur ajoutée" : de la politique à l'économique au Canada », *Langage et société*, n° 136, p. 13-30.

Heller, Monica (2002). Éléments d'une sociolinguistique critique, Paris, Didier.

Heller, Monica, et Alexandre Duchêne (2012). « Pride and profit: Changing discourses of language, capital and nation-state », dans Alexandre Duchêne et Monica Heller (dir.), *Pride and profit: Language in late capitalism*, New York, Routledge, p. 1-21.

Heller, Monica, et Normand Labrie (2003). *Discours et identités : la francité canadienne entre modernité et mondialisation*, Cortil-Wodon, Éditions modulaires européennes.

Hill, Jane (2008). *The everyday language of White racism*, Oxford, Wiley-Blackwell.

Irvine, Judith, et Susan Gal (2000). « Language ideology and linguistic differentiation », dans Paul Kroskrity (dir.), *Regimes of languages: Ideologies, polities, and identities*, Houston, School of Americain Research Advanced Seminar Series, p. 35-84.

Jaffe, Alexandra (2008). « Parlers et idéologies langagières », *Ethnologie française*, vol. 3, nº 38, p. 517-526.

Jaffe, Alexandra (1999). *Ideologies in action: Language politics on Corsica*, New York, Mouton de Gruyter.

Kim, Ann, et Chedly Belkhodja (2012). « Emerging gateways in the Atlantic: The institutional and family context of Korean migration to New Brunswick », dans Samuel Noh, Ann Kim et Marianne Noh (dir.), *Korean immigrants in Canada: Perspectives on migration, integration, and family*, Toronto, University of Toronto Press.

Kroskrity, Paul (2006). « Language ideologies », dans Alessandro Duranti (dir.), *A companion to linguistic anthropology*, Malden, Blackwell, p. 496-517.

Kymlicka, Will, et François Grin (2003). « Assessing the politics of diversity in transition countries », dans Farimah Daftary et François Grin (dir.), *Nation-building, ethnicity and language politics in transition countries*, Budapest, European Center for Minority Studies, p. 5-27.

LeBlanc, Matthieu (2008). « Pratiques langagières et bilinguisme dans la fonction publique fédérale : le cas d'un milieu de travail bilingue en Acadie du Nouveau-Brunswick », thèse de doctorat en sciences du langage, Moncton, Université de Moncton.

Madibbo, Amal (2009-2010). « Pratiques identitaires et racialisation des immigrants africains francophones en Alberta », *Études ethniques canadiennes = Canadian Ethnic Studies*, vol. 41-42, nos 3-1, p. 175-189.

Madibbo, Amal (2006). *Minority within a minority: Black Francophone immigrants and the dynamics of power and resistance*, Oxford, Routledge.

May, Stephen (2008). *Language and minority rights: Ethnicity, nationalism and the politics of language*, New York, Routledge Taylor and Francis.

McLaughlin, Mireille, et Mélanie LeBlanc (2009). « Identité et marché dans la balance : le tourisme mondial et les enjeux de l'acadianité », *Francophonies d'Amérique*, nº 27, p. 21-51.

Moyer, Melissa, et Luisa Martín Rojo (2007). « Language, migration and citizenship: New challenges in the regulation of bilingualism », dans Monica Heller (dir.) *Bilingualism: A social approach*, New York, Palgrave, p. 137-160.

Omi, Michael, et Howard Winant (1994). *Racial formation in the United States: From the 1960s to the 1990s*, New York, Routledge.

Quell, Carsten (2000). « Speaking the languages of citizenship », thèse de doctorat en sociologie de l'éducation, Toronto, Université de Toronto.

Radio-Canada Acadie (2011). « Un choc de visions entre la France et l'Acadie », *Téléjournal Acadie*, diffusé le 14 septembre 2011.

RIFNB (Réseau sur l'immigration francophone du Nouveau-Brunswick) (2012). « L'Acadie d'aujourd'hui ». En ligne : http://immigrationacadie.ca/index.php/l-acadie (consulté le 29 octobre 2012).

SANB (Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick) (2012a). « Au sujet de la SANB ». En ligne : http://www.sanb.ca/?Id=3 (consulté le 30 juillet 2012).

SANB (Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick) (2012b). *L'immigration francophone… une force pour l'Acadie*, cahier spécial paru dans *L'Acadie Nouvelle* en mars 2012. Caraquet, SANB, (consulté en ligne le 25 septembre 2012).

SNA (Société Nationale de l'Acadie) (2012). « Immigration francophone en Nouvelle-Écosse », communiqué de presse diffusé le 2 novembre 2012.

SNA (Société Nationale de l'Acadie) (2010). *Actes du colloque atlantique sur l'immigration francophone*, tenu à Truro les 18 et 19 février 2009, Caraquet, SNA. En ligne : http://www.snacadie.org/images/stories/actes-colloque_atlantique_sur_limmigration_francophone.pdf (consulté le 10 novembre 2012).

Sommet sur l'immigration du Grand Moncton (2013). *Document d'information sur l'immigration dans le Grand Moncton*, document préparé par Jupia Consultants, Landal inc. et Diversis, Moncton, Sommet sur l'immigration de Moncton, 27 p.

Thériault, Joseph Yvon (2007). *Faire société : société civile et espaces francophones*, Sudbury, Prise de parole.

Thériault, Joseph Yvon (1994). « Entre la nation et l'ethnie : sociologie, société et communautés minoritaires francophones », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, nº 1, p. 15-32.

Traisnel, Christophe, et Isabelle Violette (2010). « Qui ça, nous ? La question des identités multiples dans l'aménagement d'une représentation de la francophonie en Acadie du Nouveau-Brunswick », dans Nathalie Bélanger, Nicolas Garant, Phyllis Dalley et Tina Desabrais (dir.), *Produire et reproduire la francophonie en la nommant*, Sudbury, Prise de parole, p. 101-122.

Traisnel, Christophe, Isabelle Violette et Nicole Gallant (2013). « Les minorités francophones canadiennes face à l'immigration : particularismes et représentations de la diversité ethnoculturelle dans les milieux associatifs », *Minorités linguistiques et société = Linguistic Minorities and Society*, nº 2, p. 9-28.

Violette, Isabelle (2010). « Discours, représentations et nominations : le rapport au "chiac" chez les immigrants francophones à Moncton (Acadie) », dans Carmen LeBlanc, France Martineau et Yves Frenette (dir.), *Vues sur les français du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 267-284.

Violette, Isabelle, et Christophe Traisnel (2011). « L'Acadie de la diversité chez le militant acadien "d'ici" et le francophone "venu d'ailleurs" : contradictions et convergences dans les représentations d'une identité commune », *Francophonies d'Amérique*, nº 30, p. 131-151.

Wade, Mathieu, et Chedly Belkhodja (2012). « Managing a new diversity on a small campus : The case of l'Université de Moncton (Canada) », dans Yvonne Hébert et Ali A. Abdi (dir.), *Critical perspectives on international education*, Rotterdam, Sense Publishers, p. 184-196.

Woolard, Kathryn, et Bambi Schieffelin (1994). « Language ideology », *Annual Review of Anthropology*, nº 23, p. 55-82.

Mots clés

Acadie, langue, nationalisme, immigration, idéologie

Keywords

Acadia, language, nationalism, immigration, ideology

Correspondance

isabelle.violette@umoncton.ca